



Comité Technique de Réseau – C.T.R.
Service du Commissariat des Armées – SCA
17 novembre 2022
DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Commissaire Général, Mesdames, Messieurs,

Ce dernier comité technique se déroule dans un contexte particulier de crise sociale aigue avec la mobilisation des agents des raffineries impactant les concitoyens, l'inflation galopante.....

Et pendant ce temps-là, on demande aux agents de faire preuve de sobriété :

- sobriété énergétique avec des ateliers et des bureaux moins chauffés,
- sobriété salariale avec 3,5% de revalorisation lorsque l'inflation dépasse les 6%, voire les 9% pour l'alimentation.

Sur le thème de la sobriété énergétique, la Première Ministre et le Ministre de la Fonction Publique ont rappelé l'importance du dialogue social à tous les niveaux. Force est de constater que notre ministère passe en force par l'absence de saisine du CTM et une simple information lors de la CCP.

L'UNSA Défense demande que les conditions de travail ne deviennent pas les variables d'ajustement vis-à-vis de cette crise et que seuls les personnels de ce ministère en subissent leurs « effets délétères ».

Sur les salaires, l'UNSA Défense n'en démord pas et réclame toujours une revalorisation de 10%, solution à même de limiter l'impact de cette inflation non maîtrisée.

Elections professionnelles

L'UNSA Défense souhaite avoir un retour sur le taux de fiabilisation des données par l'ensemble des agents (procédure trop complexe) et l'organisation de la mise à disposition de postes internet dédiés aux élections professionnelles par voie électronique.

Ressources humaines du service

L'UNSA DEFENSE déplore une fois de plus que l'attribution des montants du complément indemnitaire annuel (CIA) dénote une méconnaissance des règles par les intervenants et génère des incompréhensions. La conséquence est la démotivation des agents. Pour l'UNSA Défense, il convient d'informer et de former la hiérarchie sur les conditions d'attribution.





Formation initiale et continue

L'UNSA DEFENSE souhaite la poursuite des efforts sur les formations et le besoin en formation dans la perspective d'un projet de service et éviter la souffrance des agents au travail.

Adaptation de l'organisation - soutien unifié

Le SCA s'est engagé dans des démarches d'adaptation du service au contexte évolutif. Des groupes de travail réfléchissent sur la simplification et la digitalisation des processus et une évolution structurelle des composants de la chaîne en vue d'une plus grande productivité collective.

L'UNSA Défense convient qu'une réelle réflexion doit être menée concernant le circuit des dossiers RH afin d'obtenir un traitement dans des délais raisonnables pour les administrés et permettre aux personnels en charge du traitement de travailler dans la sérénité. Au-delà de la simplification, les personnels ont un besoin criant d'une RH de proximité efficace, réactive et suffisamment dimensionnée.

L'UNSA DEFENSE souhaite connaître les retours suite à l'expérimentation de réinternalisation des fonctions ADP.

L'UNSA Défense reste dubitative quant au devenir du soutien tel que nous le connaissons aujourd'hui et sera vigilante au devenir des agents.

Pour finir, nous voulons remercier l'ensemble des acteurs du CTR SCA qui ont jalonné cette mandature par leurs qualités, leur disponibilité ainsi que les réponses qu'ils ont pu nous apporter.

Merci de votre attention.

